



Profil continu de l'élève - Secondaire - Communication orale (réception et production)

Nom de l'élève : _____ Année d'études : _____

Cocher les descripteurs acquis pour l'élève. Pour l'élève dont les compétences langagières se situent au palier préalable, soit l'*Éveil*, cocher les descripteurs acquis dans *Éveil*.

Éveil	Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4
L'élève développe sa capacité à identifier et à manipuler les mots dans une phrase et les parties d'un mot.	L'élève comprend et produit des énoncés courts et simples.	L'élève comprend et utilise des mots fréquents dans des énoncés courts et simples.	L'élève comprend et produit des énoncés sur des sujets le plus souvent concrets.	L'élève comprend et produit des énoncés plus longs sur des sujets moins familiers et parfois abstraits.

Éveil : développement de la conscience phonologique

Éveil	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> reconnaît et segmente les mots dans les énoncés; reconnaît les syllabes simples et plus complexes dans les mots (en les segmentant et en les fusionnant); reconnaît les mots qui riment; discrimine assez bien des phonèmes très distincts (p. ex., [ã], [i], [l], [b]); discrimine assez bien des phonèmes plus rapprochés (p. ex., [ã]/[a]; [f]/[v]; [p] / [b]); discrimine assez bien les consonnes d'un groupe consonantique lorsque les sons sont représentés par deux consonnes dont on entend deux sons (p. ex., <i>bleu</i>; <i>brun</i>); reconnaît certains phonèmes du français dans des mots familiers : <ul style="list-style-type: none"> - les voyelles [a], [ə], [i], [o], [y], [e], [ɛ], [ã], [ɔ], [u], [œ], [ɛ] - les consonnes uniques dont on peut allonger les sons [l], [r], [m], [n], [f], [s], [ʃ], [v], [z], [ʒ] - les consonnes dont le son est bref [p] / [b], [t] / [d], [k] / [g] - les consonnes dans lesquelles on entend deux sons (p. ex., <i>br</i>, <i>tr</i>, <i>gr</i>, <i>br</i>, <i>fr</i>) produit la plupart des phonèmes de la langue française.
--------------	---

Linguistique : 1-Élocution (Voix et prosodie); 2-Lexique; 3-Morphosyntaxe

P1	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> prononce les mots avec plus ou moins de justesse, ce qui modifie parfois le sens des énoncés ou nuit au sens du message; (1) adopte un débit hésitant et davantage ponctué de courtes pauses pendant les prises de parole; (1) comprend le sens de quelques mots liés à des sujets concrets et familiers et à des consignes courantes lorsque l'interlocutrice ou l'interlocuteur parle lentement et clairement; (2) comprend le sens de certaines expressions liées à ses besoins et d'ordre social; (2) utilise un vocabulaire de base lié à ses besoins et d'ordre social, à la vie quotidienne; (2) répète ou utilise des expressions simples liées à ses besoin et d'ordre social; (2) utilise souvent des mots de sa langue première ou dominante pour communiquer en français; (2) comprend les consignes, les explications et les descriptions simples sur un sujet concret lorsque l'interlocutrice ou l'interlocuteur parle lentement et clairement; (3) produit des énoncés très simples, à l'aide d'énoncés modèles, pour exprimer ses besoins, ses sentiments et ses idées ainsi que réagir quelque peu; (3) produit des énoncés comportant des erreurs morphologiques et syntaxiques fréquentes qui nuisent à la clarté du message. (3)
P2	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> prononce les mots de façon plus juste; la prononciation peut toutefois modifier le sens des énoncés ou nuire au message; (1) adopte un débit parfois hésitant et ponctué de courtes pauses pendant les prises de parole; (1) adopte une intonation quelque peu expressive généralement appropriée à l'intention de communication; (1) comprend le sens de plusieurs mots liés à des sujets concrets et familiers; (2) comprend le sens de plusieurs expressions liées à ses besoins et d'ordre social; (2) utilise avec un peu d'aisance un vocabulaire de base lié, entre autres, à ses champs d'intérêt, aux notions de temps, d'espace et de quantité, et parfois aux sujets à l'étude; (2) tente d'employer quelques expressions courantes et figurées employées dans la francophonie; (2) utilise des mots de sa langue première ou dominante pour communiquer en français; (2) comprend les consignes, les explications et les descriptions simples quelque peu détaillées sur un sujet concret; (3) produit des énoncés simples pour exprimer ses besoins, ses sentiments et ses idées, obtenir des rétroactions et réagir; (3) produit des énoncés comportant des erreurs morphologiques et syntaxiques qui nuisent souvent à la clarté du message. (3)

Linguistique : 1-Élocution (Voix et prosodie); 2-Lexique; 3-Morphosyntaxe

L'élève :

prononce les mots adéquatement, selon les attentes de la situation de communication, certaines variations de prononciation pouvant persister, sans nuire au sens du message; (1)

prend conscience de sa prononciation plus ou moins juste et tente de s'autocorriger; (1)

adopte un débit ponctué de pauses au moment opportun et un volume généralement adéquat; (1)

adopte une intonation expressive généralement appropriée à l'intention de communication en plaçant l'accent tonique sur la dernière syllabe d'un mot ou d'un groupe de mots; (1)

adopte une intonation qui permet de susciter l'intérêt des interlocutrices et des interlocuteurs; (1)

comprend le sens d'une gamme de mots liés à des sujets concrets, de moins en moins familiers, et parfois abstraits, à la description de personnes, d'objets, de lieux et d'actions; (2)

comprend plusieurs mots d'un vocabulaire spécialisé lié aux sujets à l'étude; (2)

comprend le sens d'un plus grand nombre d'expressions courantes et figurées; (2)

utilise avec une certaine précision et aisance un vocabulaire lié, entre autres, aux notions de temps, d'espace et de quantité, à la possession et à la description, et aux sujets à l'étude; (2)

utilise quelques expressions courantes et figurées employées dans la francophonie; (2)

utilise parfois des mots de sa langue première ou dominante pour communiquer en français; (2)

comprend les consignes, les explications et les descriptions de plus en plus détaillées sur un sujet concret ou parfois abstrait; (3)

reconnaît un bris de compréhension et tente de le résoudre en posant des questions pertinentes pour y remédier; (3)

produit des énoncés un peu plus longs dans lesquels on retrouve davantage d'informations et de précisions pour exprimer ses besoins, ses sentiments, ses idées, obtenir des clarifications et réagir; (3)

produit des énoncés comportant des erreurs morphologiques et syntaxiques qui nuisent parfois à la clarté du message. (3)

P3

Linguistique : 1-Élocution (Voix et prosodie); 2-Lexique; 3-Morphosyntaxe

L'élève :

- prononce les mots adéquatement, en respectant certaines liaisons contribuant à la bonne fluidité du message et en étant consciente ou conscient des liaisons non naturelles; (1)
- prend de plus en plus conscience de sa prononciation plus ou moins juste, et tente de s'autocorriger; (1)
- adapte le débit et le volume à la situation de communication et les varie pour maintenir l'intérêt de de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur; (1)
- adopte une intonation expressive approprié à l'intention de communication en plaçant l'accent tonique sur la dernière syllabe d'un mot ou d'un groupe de mots; (1)
- adopte une intonation qui permet de démontrer son engagement dans ses prises de parole; (1)
- comprend le sens d'une gamme plus vaste de mots liés à des sujets concrets, de moins en moins familiers, et abstraits, à la description de personnes, d'objets, de lieux et d'actions; (2)
- comprend une gamme de mots d'un vocabulaire spécialisé lié aux sujets à l'étude; (2)
- comprend le sens d'un plus grand nombre d'expressions courantes et figurées employées dans la francophonie; (2)
- utilise avec de plus en plus de précision et d'aisance un vocabulaire de plus en plus riche et varié lié, entre autres, aux notions de temps, d'espace et de quantité, à la possession et à la description et parfois aux sujets à l'étude; (2)
- utilise de façon plus habile des expressions courantes et figurées employées dans la francophonie; (2)
- utilise de moins en moins de mots de sa langue première ou dominante pour communiquer en français; (2)
- comprend les consignes, les explications et les descriptions de plus en plus détaillées sur un sujet concret ou abstrait; (3)
- reconnaît un bris de compréhension et tente de le résoudre en reformulant l'information ou en posant des questions pertinentes; (3)
- produit des énoncés plus longs dans lesquels on retrouve davantage d'informations et de précisions pour exprimer ses besoins, ses sentiments, ses idées, obtenir des clarifications et réagir; (3)
- produit des énoncés comportant des erreurs morphologiques et syntaxiques qui nuisent peu à la clarté du message. (3)

P4

Discursif : 1-Situations de communication; 2-Organisation du discours

L'élève :

- démontre une certaine prise de conscience des différentes intentions d'écoute; (1)
- tente d'adopter une position d'écoute; (1)
- applique un nombre restreint de conventions de prises de parole; (1)
- présente ses idées ou ses informations de façon plus ou moins claire et cohérente; (2)
- enchaîne très peu ses idées dans des énoncés simples à l'aide de marqueurs de relation; (2)
- réagit quelque peu au message en se situant par rapport aux propos (par exemple, en complétant quelques énoncés à l'oral). (2)

P1

Discursif : 1-Situations de communication; 2-Organisation du discours

P2	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> démontre de plus en plus une prise de conscience des différentes intentions d'écoute; (1) adopte une position d'écoute généralement appropriée à la situation de communication, informelle ou formelle; (1) applique quelques conventions de prises de parole; (1) utilise quelquefois des supports technologiques lors de ses prises de parole en temps réel ou différé; (1) est quelque peu consciente ou conscient de l'effet que pourraient avoir ses paroles sur les autres; (1) se soucie quelque peu de ses interlocutrices ou ses interlocuteurs, de leurs réactions et de leurs questions, particulièrement lors des prises de parole préparées; (1) présente ses idées ou ses informations de façon plus ou moins claire et cohérente en respectant quelque peu le sujet traité; (2) enchaîne quelque peu ses idées dans des énoncés, à l'aide de certains des marqueurs de relation les plus usuels; (2) emploie certains mots de substitution; (2) réagit au message en se situant par rapport aux propos. (2)
P3	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> commence à tenir compte des intentions d'écoute afin de choisir les stratégies appropriées à la situation de communication; (1) adopte une position d'écoute et d'ouverture appropriée à la situation de communication, informelle ou formelle; (1) applique de façon généralement appropriée plusieurs conventions de prises de parole pour interagir dans des situations de communication variées; (1) utilise de plus en plus souvent des supports technologiques lors de ses prises de parole en temps réel ou différé; (1) est de plus en plus consciente ou conscient de l'effet que pourraient avoir ses paroles sur les autres; (1) suit assez bien la conversation des interlocutrices et des des interlocuteurs de son milieu qui s'expriment avec des accents variés et dans un registre particulier; (1) se soucie généralement de ses interlocutrices et ses interlocuteurs, de leurs réactions et de leurs questions, particulièrement lors des prises de parole préparées; (1) adapte quelque peu le registre de langue à la situation de communication et aux interlocutrices et interlocuteurs, parfois pour créer un effet; (1) présente ses idées ou ses informations de façon plus claire et cohérente en respectant de plus en plus le sujet traité; (2) enchaîne généralement bien ses idées dans des énoncés, à l'aide des marqueurs de relation les plus usuels; (2) emploie plusieurs mots de substitution assurant assez bien la reprise et la progression de ses idées; (2) emploie les modes et les temps verbaux, dont ceux appris en classe, de façon plus ou moins appropriée à l'intention de communication; (2) emploie certains procédés enseignés en classe, en fonction de l'intention de communication (par exemple, l'appel à l'autorité et le contre-exemple dans un discours argumentatif); (2) réagit au message entendu en se situant par rapport aux propos et en reconnaissant les effets qu'ils peuvent avoir chez elle ou lui. (2)

Discursif : 1-Situations de communication; 2-Organisation du discours

P4	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> tient davantage compte des intentions d'écoute afin de choisir les stratégies appropriées à la situation de communication; (1) adopte une position d'écoute et d'ouverture de plus en plus appropriée à la situation de communication, informelle ou formelle; (1) applique de façon de plus en plus appropriée un plus grand nombre de conventions de prise de parole pour interagir dans des situations de communication variées; (1) utilise des supports technologiques lors de ses prises de parole en temps réel ou différé; (1) est consciente ou conscient de l'effet que pourraient avoir ses paroles sur les autres; (1) suit de mieux en mieux la conversation des interlocutrices et des interlocuteurs qui s'expriment avec des accents variés et dans un registre de langue particulier; (1) se soucie de plus en plus de ses interlocutrices et ses interlocuteurs, de leurs réactions et de leurs questions, particulièrement lors des prises de parole préparées; (1) adapte de façon plus appropriée le registre de langue à la situation de communication et aux interlocutrices et aux interlocuteurs, parfois pour créer un effet; (1) présente ses idées ou ses informations clairement et de façon généralement cohérente en respectant le sujet traité; (2) enchaîne bien ses idées dans des énoncés, à l'aide de marqueurs de relation usuels; (2) emploie un plus grand nombre de mots de substitution assurant assez bien la reprise et la progression de ses idées; (2) emploie les modes et les temps verbaux, dont ceux appris en classe, de façon généralement appropriée au contexte et à l'intention de communication; (2) emploie de façon plus efficace certains procédés enseignés en classe, en fonction de l'intention de communication (par exemple, le fait et la réfutation dans un discours argumentatif); (2) réagit de plus en plus au message en se situant par rapport aux propos et en reconnaissant les effets qu'ils peuvent avoir chez elle ou lui; (2)
-----------	---

Stratégique (Cognitif-Métacognitif)

P1	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> a recours à un nombre restreint de stratégies d'écoute et de prise de parole; a recours à certaines stratégies interlinguales pour comprendre et produire un message.
P2	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> a recours à certaines stratégies d'écoute et de prise de parole; a recours à certaines stratégies interlinguales pour comprendre et produire un message; prend parfois conscience de ses erreurs et tente de s'autocorriger; prend conscience de ses apprentissages.

Stratégique (Cognitif-Métacognitif)

P3	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> a recours à plusieurs stratégies d'écoute et de prise de parole; a recours à des stratégies interlinguales pour comprendre et produire un message; prend conscience de ses erreurs et tente de s'autocorriger; prend conscience de ses apprentissages et autoévalue l'efficacité des stratégies d'écoute et de prise de parole mises en place; se fixe des objectifs pour améliorer sa compréhension, ses interactions et son usage des stratégies.
P4	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> a recours à un plus grand nombre de stratégies d'écoute et de prise de parole; a recours à des stratégies interlinguales pour comprendre et produire un message; prend de plus en plus conscience de ses erreurs et tente de s'autocorriger; prend de plus en plus conscience de ses apprentissages et autoévalue l'efficacité des stratégies d'écoute et de prise de parole mises en place; se fixe de plus en plus d'objectifs pour améliorer sa compréhension, ses interactions et son usage des stratégies.

L'affect (Rapport à la langue)

P1	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> démontre un certain intérêt lors des activités d'écoute et de prise de parole dans des situations de communication informelles; hésite à s'exprimer en français et fait davantage appel à des indices autres que linguistiques pour communiquer.
P2	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> démontre de l'intérêt et un certain enthousiasme lors des activités d'écoute et de prise de parole dans des situations de communication informelles; cherche à s'exprimer en français dans des situations de communication informelles; aborde avec une certaine confiance les activités de prise de parole spontanée ou parfois préparée; prend parfois des risques dans des situations de prise de parole spontanées.
P3	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> démontre de l'intérêt et un certain enthousiasme lors des activités d'écoute et de prise de parole dans des situations de communication informelles ou parfois formelles; s'exprime en français avec une certaine aisance et ce, dans des situations de communication informelles ou formelles; aborde avec confiance les activités de prise de parole spontanées ou préparées; prend parfois des risques dans des situations de prise de parole spontanées ou préparées; prend un certain plaisir à découvrir des mots et des expressions de la francophonie; est fière ou fier de pouvoir s'exprimer en français et démontre un certain attachement à la langue française.

L'affect (Rapport à la langue)

P4

L'élève :

démontre de plus en plus d'intérêt et d'enthousiasme lors des activités d'écoute et de prise de parole;
s'exprime en français avec plus d'aisance dans des situations de communication informelles ou parfois formelles;
aborde avec plus de confiance les activités de prise de parole spontanées ou préparées;
prend des risques dans des situations de prise de parole spontanées ou préparées ;
prend plaisir à découvrir des mots et des expressions de la francophonie;
est de plus en plus fière ou fier de s'exprimer en français et démontre un certain attachement à la langue française.